

- CONGRÈS FRANÇAIS DE LA NATURE 2022 -

LE COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN APPELLE À UNE PLUS GRANDE MOBILISATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ

Communiqué de presse – 12 octobre 2022

Le Comité français de l'UICN, qui a réuni 150 de ses membres et experts en Congrès les 10 et 11 octobre 2022 en présence de la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie, demande de prendre des décisions fortes pour la protection de la biodiversité tant au niveau national que lors des prochaines conférences internationales qui vont se tenir d'ici la fin de l'année.

Ce Congrès français de la nature, organisé au ZooParc de Beauval, s'inscrit à la suite des événements climatiques de cet été (incendies géants, sécheresse historique, canicules...), et de leurs conséquences graves sur les populations et la nature, ainsi que dans la crise énergétique en cours. Le Comité français de l'UICN renouvelle un message clair : **il est urgent d'accélérer les efforts pour protéger conjointement la biodiversité et le climat, et éviter la "maladapatation"**. Au-delà de l'indispensable sobriété énergétique - qui ne doit pas simplement être conjoncturelle, mais bien une politique volontariste de long terme -, il est nécessaire de mieux **prendre en compte la biodiversité dans le développement des énergies renouvelables** et de **favoriser la résilience et la diversité des écosystèmes**, tant dans le renouvellement des forêts que dans la préservation des zones humides et des ressources en eau.

Ce Congrès a aussi dressé **le bilan un an après la tenue du Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille** en septembre 2021 où les 1500 membres de l'UICN ont adopté des résolutions sur les grands enjeux de la préservation de la nature. Le Comité français de l'UICN, 2ème plus grand comité national de l'UICN dans le monde par le nombre de ses membres, est depuis mobilisé pour leur mise en œuvre. Plusieurs avancées ont été présentées au congrès :

- La préparation d'un projet de loi **"Une seule santé"** pour conjuguer santé humaine, santé animale et santé environnementale, et éviter l'apparition de nouvelles maladies émergentes ;
- La **protection des vieilles forêts** inscrites comme une priorité aux niveaux national et européen et qui font l'objet d'un nouveau plan national d'action "vieux bois et forêts subnaturelles" suite aux Assises nationales de la forêt ;
- La proposition de 10 recommandations pour mieux lutter contre le **trafic d'espèces sauvages** et la criminalité organisée¹, diffusées auprès de tous les députés dont plusieurs soutiennent un projet de loi et ont formulé des questions écrites au gouvernement ;
- L'identification de **solutions fondées sur la nature** pour la réduction des risques littoraux en France² et aider à leur déploiement dans les territoires ;

¹ https://uicn.fr/wp-content/uploads/2022/03/cfuicn_note-criminalite-synthese-web.pdf

² <https://uicn.fr/wp-content/uploads/2022/07/sfn-littoraux-web.pdf>



- **Le moratoire sur l'exploitation minière des grands fonds marins** et l'adoption d'un **traité sur la haute mer** ambitieux et opérationnel, que le Président de la République a soutenu à la conférence de l'ONU sur les océans à Lisbonne.

Le Comité français de l'UICN demande au gouvernement, aux parlementaires, aux collectivités territoriales, aux entreprises et aux ONG de **poursuivre et amplifier les efforts engagés pour prendre des décisions fortes et obtenir des résultats concrets.**

Lors du congrès, la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie, Bérangère Couillard, a annoncé que 150 millions d'euros seront consacrés à la protection et la restauration de la biodiversité dans le cadre du fonds vert d'accélération de la transition écologique dans les territoires.

Aussi, une **séquence internationale importante va s'ouvrir d'ici la fin de l'année** avec la COP14 Ramsar sur les zones humides, la COP27 Climat, la COP19 CITES sur le commerce des espèces menacées et se conclura avec la tant attendue COP15 Biodiversité, qui approuvera la **nouvelle stratégie mondiale pour la biodiversité**. Cette séquence offre une occasion unique de prendre des décisions fortes pour **stopper et inverser d'ici 2030 la courbe du déclin de la biodiversité**. Le Comité français de l'UICN appelle la France à jouer un rôle clé pour prendre des engagements ambitieux et les traduire rapidement par des actions concrètes, en particulier au sein de la nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité.

Parmi les attentes du Comité français de l'UICN figurent des objectifs chiffrés pour la conservation et la restauration des écosystèmes, incluant le renforcement des aires protégées (zones de protection forte, efficacité de gestion, connectivité) et des autres mesures de conservation efficace par zone - que le Comité français de l'UICN a commencé à identifier en France -, la réduction des pressions sur la biodiversité et l'augmentation des financements pour la biodiversité dans les pays du Nord et du Sud.

A l'occasion de son Congrès français de la nature, le Comité français de l'UICN invite ainsi l'ensemble des acteurs de la société à repenser autrement nos façons d'interagir avec le monde vivant et mettre en œuvre une transition écologique ambitieuse.

À propos du Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) www.uicn.fr

Le Comité français de l'UICN est une organisation non gouvernementale, qui regroupe le 2e plus grand nombre de membres de l'UICN dans le monde avec 2 ministères, 13 organismes publics, 47 ONG et plus de 250 experts. Au niveau international, l'UICN rassemble quelque 1 500 organisations et 15 000 experts. L'UICN est la seule organisation environnementale qui a le statut d'observateur auprès de l'ONU. L'UICN permet à ses membres et experts (biologistes, économistes, juristes...) de collaborer au niveau international afin de partager leurs connaissances et leurs actions sur la biodiversité. Depuis sa création en 1948 à Fontainebleau, l'UICN a adopté 1 300 recommandations pour préserver la biodiversité qui ont permis de structurer et renforcer l'action mondiale dans ce domaine. Tous les quatre ans, elle organise le Congrès mondial de la nature dont le dernier s'est tenu à Marseille en septembre 2021.

CONTACT COMMUNICATION ET RELATIONS PRESSE

Benoît Descombe
Chargé de communication
07 48 11 53 43
benoit.descombe@uicn.fr